

Gatineau, le 9 novembre 2012

Madame Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

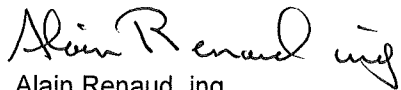
**Objet : Audiences publiques sur l'environnement
Réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier
Questions soumises au promoteur le 7 novembre 2012 (DQ8)**

Madame,

Comme requis, veuillez trouver ci-jointes la réponse à la question transmise à l'attention du promoteur le 6 novembre dernier.

Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre cette réponse aux membres de la commission.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous demeurons disponibles pour toutes questions supplémentaires et vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.



Alain Renaud, ing.
Coordonnateur – Projets spéciaux
Direction générale

Adresse postale

C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

p.j.

Tél. : 819 595-7130
Télec. : 819 595-7138
dirgen@gatineau.ca
www.gatineau.ca

Annexe

Réponse à la question soumise au promoteur le 7 novembre 2012 (DQ8)

1. Dans l'étude d'impact préparée par CIMA+, vous précisez à au moins deux reprises (p. 20 et p. 141) que vous estimez le coût du projet à 32,1 millions excluant l'acquisition de terrains. À l'opposé, dans la correspondance que vous avez transmise le 18 octobre 2012 en réponse aux questions du 15 octobre 2012, le budget du projet inclut le montant consacré aux achats de terrain. Veuillez s'il-vous-plaît préciser si le montant de 32,1 millions \$ prévu pour la réalisation du projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier inclut, on non, la somme de 5 millions \$ qui, dans le tableau, est inscrit au poste Acquisitions - expropriations

Réponse :

Le budget de 32,1 M\$ comprend une partie du montant de 5 M\$ requis pour les acquisitions de terrains. L'étude d'impact préparée par CIMA indique que le montant des acquisitions ne fait pas partie de l'enveloppe de 32,1 M\$ puisque celle-ci ne permet pas d'englober la totalité des valeurs d'acquisitions.

Notre correspondance du 18 octobre dernier ne venait pas contredire ces informations mais plutôt préciser la situation budgétaire du projet.

Ainsi, le tableau (page 13 de notre correspondance du 18 novembre) illustre tout simplement la structure budgétaire du projet selon les données disponibles à ce moment. Ce tableau présente les grands items du projet ainsi que les coûts associés à ceux-ci, dont l'item « Acquisitions – expropriations » d'une valeur de 5 M\$. Le tableau en question est joint à la présente réponse pour permettre de s'y référer plus facilement.

Le total des différents items inscrits au tableau sommaire s'élève à 35,2 M\$. Ceci représente un excédent de 3,1 M\$ par rapport à l'enveloppe du budget de 32,1 M\$. Comme ce montant est inférieur au 5,0 M\$ d'acquisitions, c'est donc dire qu'une partie des acquisitions, soit un montant d'environ 1,9 M\$, serait compris à l'intérieur du budget de 32,1 M\$.

BUDGET

(Exprimé en millions de dollars)

Réfection des rues	4,7 \$
Aménagement paysager - Places	0,6 \$
Mise en valeur des berges	5,4 \$
Autres travaux (incl. enfouissement réseaux)	8,4 \$
Contingences - Conception et construction (15%)	2,9 \$
Indexation coûts travaux - report de 2 ans (±10 %)	2,2 \$
Honoraires professionnels (10 %)	1,9 \$
Acquisitions - expropriations	5,0 \$
Intégration art public	0,3 \$
Études	0,6 \$
Sous-total	32,0 \$
Sous-total (avec taxes)	36,8 \$
Total (moins TPS)	35,2 \$
Montant autorisé	32,1 \$
Écart supplémentaire à réduire (analyse de valeur)	3,1 \$

9

